



U.S.G Tir à l'arc



Les archers de l'U.S.G Tir à l'Arc ont le plaisir de vous inviter à leur concours de
Tir en salle, Championnat qualificatif pour le France.

TIR à 18m

LE DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025,

Salle Roger Janvier, Chemin de Pinceloup, Parc du Plessis à Le Genest St Isle (53).

Organisation des Tirs

Horaires	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	8h00	13h00
Inspection du matériel	8h30	13h30
Echauffement	8h30	13h30
Début des tirs	9h00	14h00

Paiement

Engagements	1 départ	2 départs
Adultes	9.00 €	16.00 €
Jeunes	6.00 €	10.00€

- ☐ Chèques libellés à l'ordre de : **U.S.G Tir à l'Arc** à adresser au trésorier :
M ROUSSELON Régis, 144 chemin de terchant, 53320 Loiron-Ruillé.
avant le **Mercredi 22 OCTOBRE 2025** ou règlement au greffe.
Email : lesarchersgenestois@gmail.com (un mail de confirmation vous sera envoyé).
- ☐ Virement, titulaire du compte bancaire : **Asso. Union Sportive du Genest St Isle - Tir à l'Arc**
RIB : FR76 1790 6000 9096 3724 1394 583 BIC : AGRIFRPP879

Règlement et organisation

Le concours se déroule en deux départs. Il y aura 48 participants maximum pour chaque départ.
Inspection du matériel avant l'échauffement.

Licence fédérale (papier ou dématérialisée) ou pièce d'identité, coordonnées des parents pour les mineurs.

Tir sur monospot de 40 ou trispot à préciser à l'engagement

Récompenses

Aux 3 premiers de chaque catégorie (classement sur le 1er départ si 2 départs identiques).

Restauration sur place

Buvette, gâteaux, crêpes, etc.

Présidente : Mme FOUCHER Emilie
Vice-président : M SALMON Eric
06.14.77.52.39



